



Versailles, le 5 septembre 2022

Madame Marillys MACE
Maire – Adjointe chargée de l'Urbanisme, de
l'Aménagement et des Bâtiments
Mairie de Saint-Germain-en-Laye
16, rue de Pontoise
BP 10 101
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cedex

Réf : DOP/2022/062/MLM

Votre contact :

Martine Lechâble-Morichon Assistante - Direction des Opérations
tél : 01 30 84 79 70 - mail : mlechable-morichon@cci-paris-idf.fr

Madame la Maire-Adjointe,

Vous sollicitez, par courrier en date du 21 juillet dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles-Yvelines (CCID 78), pour avis de l'Etat, sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Germain-en-Laye.

Après étude du dossier, la CCID 78 émet donc un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire-Adjointe, l'expression de mes respectueuses salutations.

Christophe HORTUS
Responsable Stratégies de Territoire &
Etudes